

à-peu vers Dieu et la maintenir plus haute toujours et plus au niveau de ses admirables origines.

Cela suppose, en plus de la bénédiction divine qui, jusqu'à ce jour, a été l'on peut dire palpable, cela suppose l'humaine coopération. Et à ce propos, me sera-t-il permis d'exprimer humblement un légitime espoir? C'est que le clergé, tous les prêtres—surtout ceux des paroisses, comme étant les plus au fait et les plus en besoin—qu'eux tous, dis-je, aient sur l'oeuvre des retraites fermées, sur son excellence et sa nécessité, les hautes pensées de leurs évêques respectifs et, les faisant passer dans l'action, deviennent pour ces retraites les collaborateurs les plus actifs comme les plus avisés.

Plus peut-être que nombre d'autres oeuvres, celle-ci a besoin du prêtre. Le clergé — pourra-t-on jamais assez le redire ? — a fait le Canada français. Nous osons affirmer qu'une entreprise non moins belle, et en un sens non moins nécessaire, le réclame encore aujourd'hui. Qu'il assure autour de lui, chez lui, selon les moyens indiqués dans l'opuscule, la création d'une élite laïque par les retraites fermées. Il en sera le premier bénéficiaire, comme aussi le premier dans l'éternelle reconnaissance de notre peuple.

Je ne saurais, en terminant, souhaiter à l'auteur de ce livre une plus délicate et plus réconfortante jouissance en Notre Seigneur, que de se sentir appuyé non seulement (comme l'est déjà) par le Souverain Pontife et les évêques, mais encore par tous ses frères dans le sacerdoce, c'est-à-dire par ceux-là mêmes de qui dépend en définitive le succès d'une oeuvre si parfaitement et uniquement dirigée au salut des âmes et à la plus grande gloire de Dieu.

EDOUARD LECOMPTE, s. j.,

Villa Saint-Martin